

Article Ouest-France du  
25 juin 2015

## Un premier bilan positif pour la Garantie jeune

Patrice Faure, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, a réuni l'ensemble des partenaires du dispositif Garantie jeunes, mis en place en décembre 2014 par le Préfet.

Six jeunes sont venus témoigner de leurs parcours en présence des partenaires, missions locales et entreprises, ainsi que de Séverine Husson, responsable emploi à la direction interrégionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Cette mesure en faveur des jeunes les plus vulnérables de 18 à 25 ans, non scolarisés, sans emploi et sans formation, a pour objectif de leur donner accès à l'autonomie sociale et à l'emploi. L'accompagnement contractuel sur une année est tout collectif puis individuel, ponctué de périodes d'immersion professionnelle, afin d'aider ces jeunes à construire leur projet professionnel, parrainés par des entreprises bretonnes.

« Ce dispositif leur permet d'approcher la vie en entreprise, de se conformer à ses règles, de les aider à se présenter, avoir confiance en eux et découvrir des métiers très



Patrice Faure et Séverine Husson ont dressé un premier bilan du dispositif Garantie jeunes.

diversifiés, souligne Patrice Faure. Le premier bilan de six mois est très positif. La mobilisation de tous les acteurs et notamment des entreprises est indispensable face à l'augmentation du chômage des jeunes dans notre département. »

À Rennes, sur 350 entrées dans le dispositif Garantie jeune, 142 jeunes ont réalisé un stage et 81 ont débuté un contrat de travail.